

Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec, tenue à Montréal, le 10 décembre 1999 de 13 heures à 15 heures.

SONT PRÉSENTES :

Mesdames Susan DesRoches
Jacqueline Labrèche
Diane Latendresse
Sandra Londei
Monique Sabourin
Suzanne Tremblay

EST ABSENTE :

Madame Micheline Gérin-Lajoie

1. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monique Sabourin et secondée par Susan DesRoches.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 1999

Deux modifications sont suggérées :

Point 7.3 : M. François Gauthier a manifesté son désir de contribuer à un éventuel colloque.

Point 8.3 : Le séminaire sur le transfert : les dépenses équivalent à peu près les recettes moyennant une baisse des honoraires professionnels.

L'acceptation du procès-verbal tel que modifié est proposée par Sandra Londei et secondée par Diane Latendresse.

3. Nouveaux membres

Le comité exécutif entérine la proposition du comité d'admission concernant l'acceptation de Madame Dianne Côté comme membre de l'APPQ. L'acceptation est proposée par Monique Sabourin et secondée par Jacqueline Labrèche.

4. Politique de développement des activités données par nos membres

La discussion porte principalement sur les dimensions suivantes des séminaires d'introduction à la pensée et à la pratique psychanalytique :

- La définition de ce qu'est un séminaire d'introduction ;
- Le spécifique des séminaires d'introduction ;
- Les clientèles cibles ;
- Les critères de sélection des conférenciers ;
- La sollicitation des membres qui désirent présenter des séminaires d'introduction.

Les membres de l'exécutif privilégient les orientations suivantes :

- Ces séminaires introduisent à la pensée et à la pratique psychanalytique. En ce sens, ils doivent porter sur des notions de base en psychothérapie psychanalytique : transfert, contre-transfert, narcissisme, premier entretien, idéal du moi, etc.
- Le spécifique de ces séminaires consiste à favoriser l'intégration de la théorie et de la pratique psychanalytique. C'est pourquoi, ils doivent offrir un bon niveau de

connaissances théoriques, et ce, sans jamais perdre de vue les dimensions cliniques de la pratique psychanalytique. Cette manière de penser et de faire s'inscrit au cœur même de la « culture » de l'APPQ.

- Les clientèles cibles retenues sont identifiées dans le dépliant des séminaires d'introduction à la pensée et à la pratique psychanalytique :
« Ces activités de formation s'adressent à tout psychothérapeute soucieux de parfaire sa formation et souhaitant se familiariser avec les approches psychanalytiques contemporaines. Elles sont conçues autant pour le jeune clinicien que pour le clinicien d'expérience désirant mettre à jour ses connaissances ou enrichir sa pratique. »
- Les critères de sélection des conférenciers sont les suivants : être membre en règle de l'APPQ, offrir un contenu portant sur les concepts de base de la théorie et de la pratique psychanalytique et offrir un contenu reflétant une bonne intégration de la théorie et de la pratique psychanalytique.
- Tous les membres de l'APPQ seront invités à manifester leur désir d'offrir un séminaire dans le cadre des séminaires d'introduction. Chaque conférencier devra préparer un synopsis de sa présentation et le faire parvenir aux responsables des activités scientifiques avant le 15 mars 2000. La sélection des présentations sera faite par le comité exécutif qui, en cas de doute, pourra demander un avis externe. Suzanne Tremblay s'offre pour écrire une invitation aux membres.
- Une fois les séminaires sélectionnés, il y aurait lieu de porter une attention particulière à l'ordre de présentation des contenus tout au long de l'année.
- Un membre fait remarquer qu'aucun des séminaires d'introduction n'a fait « réellement » ses frais et qu'il y a fort peu d'inscriptions pour les séminaires de l'hiver et du printemps 2000. Elle suggère d'évaluer la situation à la fin de la série des huit séminaires et de décider, à ce moment-là, de la politique à privilégier pour l'an prochain.

Diane Latendresse nous fait part d'une conversation avec Ghislaine Laflamme dont le séminaire a dû être annulé faute de participants. Cette dernière croit que la publicité des séminaires d'introduction devrait également être envoyée aux infirmières cliniciennes.

Les membres de l'exécutif conviennent que les séminaires d'introduction s'adressent à des professionnels qui désirent faire de la psychothérapie psychanalytique. Ils pensent que le séminaire intitulé *Les principes essentiels d'un entretien thérapeutique* n'entre plus tout à fait dans les orientations des séminaires d'introduction telles que précisées au cours de la discussion d'aujourd'hui. Cette impression demeure toutefois à vérifier. Les membres de l'exécutif sont prêts à soutenir des membres de l'APPQ qui désirent offrir des activités scientifiques aux membres de leur ordre professionnel. Le soutien à apporter reste toutefois à préciser.

5. Planification des activités scientifiques de l'an prochain

Ce thème sera le sujet principal de la prochaine rencontre de l'exécutif en janvier 2000.

6. Dossier de l'accréditation de nos activités auprès de l'OPTSQ et de l'OPQ

Ce point est reporté à la prochaine réunion. D'ici là, Jacqueline nous fait parvenir un document de l'OPTSQ intitulé *Critères pour l'approbation par l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec des formations dispensées dans le secteur privé par des*

travailleurs sociaux. Ce texte inclut également les procédures à suivre pour obtenir l'approbation d'une formation.

7. Procédure lors de l'admission d'un nouveau membre

Les membres du comité exécutif clarifient la procédure à suivre lors de l'admission d'un nouveau membre :

- François Gauthier, en tant que président du comité d'admission, est la personne responsable de l'ensemble de la procédure d'admission des nouveaux membres.
- Monique Sabourin agit à titre d'agent de liaison entre le comité d'admission et le comité exécutif.
- Lorsque le requérant est admis, il fait parvenir ses frais de cotisation à Susan DesRoches.
- Cette dernière avise madame Binette qui l'inscrit sur la liste des membres et lui fait parvenir la documentation d'usage.

Il est convenu que chaque nouvelle demande sera acheminée directement à François Gauthier.

8. Trésorerie : rapport d'activités et autres

Susan DesRoches dépose un document intitulé *Bilan financier des activités scientifiques 99-2000*. Ce bilan précise les revenus bruts, les revenus nets, les dépenses encourus et les quelques profits escomptés pour chacune des activités scientifiques totalement réalisées ou en cours depuis septembre 1999. Ce bilan nous permet d'y voir plus clair.

Diane Latendresse informe les membres de l'exécutif qu'un montant d'intérêts de 4300\$ a été déposé dans le compte de l'APPQ. Il s'agit des intérêts composés d'un placement dont le terme est échu.

9. Varia

Suzanne Tremblay présente une demande de collaboration en provenance d'André Renaud. Ce dernier sollicite la collaboration de l'APPQ dans l'organisation d'un colloque parrainé par l'Association canadienne de psychanalyse et par l'Association européenne de psychothérapie. Ce colloque aura lieu à Québec les 22, 23 et 24 septembre 2000.

Le colloque annuel de l'APPQ ayant lieu à l'automne 2000, l'exécutif suggère d'offrir une publicité gratuite de l'événement moyennant une diminution des frais d'inscription pour les membres qui désirent participer à ce colloque.

Jacqueline Labrèche
Secrétaire par intérim
Le 21 décembre 1999